Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260402-DEL2026_03_17-DE

République Française

Guingamp
Gwengamp

Délibération

du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 30 mars 2026

—

Nombre de conseillers
-en exercice : 29
-présents : 26
-représentés : 3

Le trente mars 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-trois mars 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, M. AATACH Houssain, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme LE GALL Déborah, M. MONFORT Charles Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme LE GRAET Carole, Mme TANVEZ Katell, M. GARREC Loïc, M. BLEJEAN Ronan, Mme CIVY Anne-Marie, Mme LEROY Charline, M. KERHERVE Steven, M. LE LAY Tugdual, M. SAINT-CAST Nicolas, M. LE PILLOUER Maël, Mme LALANDE Christine, M. PAPION Lionel, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : Mme TISSIER Isabelle, M. BERTHE Thomas, Mme DUCLOS Anne, respectivement représentés par Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, Mme LE GALL Déborah.

Secrétaire : M. LE PILLOUER Maël

DEL2026-03-17-DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL APPELE A SIEGER AU CONSEIL NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Rapporteur : Philippe Le Goff.

La ville de Guingamp adhère au CNAS, Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales qui propose une offre de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales des personnels.
C'est un organisme partitaire et pluraliste qui compte à ce jour plus de 900 000 adhérents. Il est administré par des instances paritaires (élus et agents) structurées autour de 4 niveaux de représentation : au niveau local, au niveau départemental, au niveau régional et au niveau national. La collectivité est également appelée à désigner un correspondant administratif parmi les salariés.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DESIGNE Mme Isabelle TISSIER pour le représenter au CNAS.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

Le secrétaire,
Maël LE PILLOUER

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)